

## **RJF et « Projet Industriel » : Ne pas mélanger les sujets et donner du temps au temps !**

02/07/2018

**Après 3 réunions de négociations, initialement prévues sur les RJF dans le cadre de la médiation, la Direction nous propose un accord de méthode incluant une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), un calendrier social et après une négociation sur les RJF.**

Comme par hasard et « grâce à la médiation », la Direction a découvert qu'il existait des problèmes de sous-effectifs sur l'Etablissement (!) et propose de présenter en septembre/octobre aux Organisations Syndicales, une photographie des effectifs postés avec les départs (retraite et préretraite) et les souhaits de mobilité connus sur 2018/2019.

Pourtant, le rapport du médiateur ne fait que réaffirmer ce que l'ensemble des Organisations Syndicales dénoncent depuis des années et ressemble étrangement à de précédentes conclusions d'expertises !

Pour FO, il faut également faire un point zéro de toutes les Autorisations d'Exercer (AE) nécessaires au grément réel des effectifs.

Concernant le calendrier social, il s'agit de définir les sujets qui seront traités en 2019 (par exemple : référents techniques, formations PSM, etc).

Dernier point abordé par la Direction, et non des moindres puisqu'à l'origine du sujet, en ce qui concerne la négociation RJF, la Direction propose de ne commencer à négocier qu'après la restitution du projet industriel basé sur les orientations et recommandations de la consultation en cours par le cabinet ADEIOS.

Consultation qui n'a rien à voir avec les RJF !

Pour FO, la négociation sur les RJF et le projet industriel n'ont aucun rapport entre eux.

Même si nous ne sommes pas dupes, et que l'idée du projet industriel issue du rapport du médiateur, a été habilement amené par la Direction dans le cadre du conflit RJF, cela ne servira qu'à deux choses :

- 1) Tenter de faire oublier la revendication RJF aux salariés concernés,
- 2) Laisser penser à tous les salariés qu'ils vont être acteurs dans les prochaines décisions concernant l'avenir de l'Etablissement !

A l'heure où l'Etat et les lobbies antinucléaires (y compris syndicales) envisagent de réduire la part du nucléaire, qui peut dire aujourd'hui quel sera le plan de charge des usines et surtout, quel rapport avec la Récupération des Jours Fériés pour les salariés postés !

**Pour toutes ces raisons, FO a demandé à la Direction d'entériner d'ores et déjà le maintien du choix actuel de compensation des RJF pour 2019.**

**Cela serait un signal fort envoyé aux salariés, mais dans le cas contraire, la Direction est prévenue, FO continuera à déposer, en 2018 et en 2019, des préavis de grève sur tous les jours fériés.**

**Les prochaines journées concernées étant les 14 Juillet et 15 Août prochains.**

Concernant le projet industriel, FO n'a jamais été partisan de la cogestion qui ne profite, à terme, qu'à la Direction.

En effet, le but n'est que d'amener les salariés et les organisations syndicales compatissantes, à cautionner les décisions déjà définies par nos dirigeants (baisse de la masse salariale, des frais de sous-traitance, externalisations, etc).

Notre conception du syndicalisme indépendant n'est pas d'accompagner les projets économiques, qui n'ont rien d'industriels, toujours néfastes aux droits et intérêts des salariés !

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !**

**Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

**Local FO Bâtiment Social 26861**

**Site Internet FO : [www.fo-areva-lahaque.org](http://www.fo-areva-lahaque.org)**